

# VILLE DE ROANNE

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du jeudi 8 février 2024

MONSIEUR LE MAIRE CERTIFIE :

**N°5**

### **CULTURE ET EVENEMENTS**

- Ciné court animé
- 15ème édition du Festival International du Court-Métrage d'Animation de Roanne
- Programmation
- Conventions de partenariat
- Approbation

1. *que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ;*

2. *que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance était de 39 sur lesquels il y avait 31 membres présents lors de la présente délibération, à savoir :*

M. Yves NICOLIN, M. Lucien MURZI, Mme Sophie ROTKOPF, M. Jean-Jacques BANCHET, Mme Corinne TRONCY, M. Fabien LAMBERT, M. Gilles PASSOT, M. Pascal LASSAIGNE, Mme Marie-Laure DANA BURNICHON, M. Edmond BOURGEON, Mme Hélène LAPALUS, M. Guy SERGENTON, Mme Maryvonne LOUGHRAIEB, Mme Catherine BRUN, M. Christian DORANGE, Mme Valérie PROST MALLET, Mme Virginie BERNIER, M. Guillaume BRASSEUR MINARD, Mme Adina LUPU BRATILOVEANU, Mme Jade PETIT, M. Mahdi NOUIBAT, Mme Vanessa BARBANT, Mme Vickie REDEUILH, M. Romain BOST, M. Alexandre GRANGE, M. Christophe PION, Mme Christine CHEVILLARD, M. Bernard GERBOT, Mme Brigitte DUMOULIN, Mme Marie-Hélène RIAMON, M. Andrea IACOVELLA

*Secrétaire élu(e) pour la durée de la session :* M. Lucien MURZI

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée, le pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

*Absents ayant donné mandat :*

Mme Clotilde ROBIN à M. Yves NICOLIN, Mme Catherine DUFOSSÉ à Mme Valérie PROST MALLET, Mme Fanny FESNOUX à M. Gilles PASSOT, M. Quentin GUILLERMIN à Mme Hélène LAPALUS, Mme Sabine VERMOREL à Mme Corinne TRONCY, M. Estéban PIAT à M. Lucien MURZI, M. Franck BEYSSON à M. Bernard GERBOT, M. Denis VANHECKE à Mme Brigitte DUMOULIN

*Absents sans mandat :*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240208-08FEVN05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2024  
Publication : 16/02/2024

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

M. Jean-Jacques BANCHET, Adjoint, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

Ciné Court Animé - Festival international du court-métrage d'animation de Roanne présentera cette année sa 15<sup>ème</sup> édition.

La manifestation qui attire chaque année plus de 10 000 spectateurs se présente aujourd'hui comme l'un des événements majeurs dédiés au cinéma d'animation au niveau national. Peu de festivals en Europe présentent un tel panorama dédié au court d'animation. Il bénéficie donc d'une reconnaissance professionnelle indéniable qui donne une visibilité nationale au Roannais. De fait, c'est un moment culturel fort de notre territoire, un événement qui participe fortement à l'attractivité de ce dernier et qui valorise les talents émergents de l'animation et des nouvelles images.

Ciné court animé est l'un des 4 festivals représenté au comité Animation des César (Paris, Clermont-Ferrand, Annecy) et son directeur est membre de l'Académie.

La 15<sup>ème</sup> édition de la manifestation est prévue du 18 au 24 mars 2024.

La grande majorité des projections se déroule au cinéma l'Espace Renoir (compétitions, rétrospectives et scolaires) partenaire principal du festival depuis ses débuts. Des séances seront également proposées au cinéma Le Grand Palais, des séances scolaires à Charlieu, au cinéma Les Halles.

A destination d'un public adulte et adolescent (hors séances scolaires), la manifestation proposera cette année durant 7 jours de projections, la découverte de plus de 220 films issus de quarante pays répartis en six compétitions et diverses rétrospectives. Cette année, le festival a reçu plus de 2 700 films issus de 112 pays, nouveau record qui démontre la notoriété de la manifestation au niveau international.

Des réalisateurs/trices et professionnels (festivals, distributeurs, ...) seront présents durant le festival et des rencontres avec le public sont programmées. Divers réalisateurs nominés ou récompensés par des César et Oscar ont déjà annoncé leur venue et pourront rencontrer le public.

Comme chaque année, un jury international composé de personnalités et de professionnels reconnus internationalement sera mobilisé sur les trois jours de compétition.

Le lien avec le secteur professionnel ou pré-professionnel se renforce avec un important travail autour de la relation « musique, sound design et animation » (divers ateliers, ciné-concerts, conférences) en collaboration avec le Musique Appliquée Aux Arts Visuels (MAAAV) de l'université Lyon 2.

Le festival renforce ses liens avec diverses écoles et formations prestigieuses (Ecole Emile Cohl, école Condé) et accueillera des étudiants en cinéma d'animation.

### **Actions d'éducation à l'image tout au long de l'année**

Au fil des éditions, le festival s'est positionné comme un vecteur important d'éducation à l'image pour le public jeune, jouant un rôle primordial dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle. De nombreuses séances d'éducation à l'image sont proposées durant toute la semaine ainsi que des séances "jeune public & famille".

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240208-08FEVN05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2024  
Publication : 16/02/2024

Plus de 5 800 élèves issus d'une soixantaine d'établissements sont déjà inscrits pour ces projections adaptées qui se dérouleront à l'Espace Renoir.

Des actions à l'année sous l'intitulé « Le Festival s'anime pour tous » sont aussi proposées dans différentes structures (pédopsychiatrie, IME, centres sociaux...).

### **Un rayonnement culturel territorial affirmé**

Pour renforcer l'impact et le rayonnement du festival, une collaboration avec d'autres lieux culturels et éducatifs s'est mise en place au fil des éditions sur une période plus longue. La Ville vit au rythme animé durant plusieurs semaines à travers une série de programmations et de propositions (expositions, spectacles, conférences...).

Le festival continue son travail autour des nouvelles technologies numériques et proposera un focus sur l'écriture cinématographique dans la réalité virtuelle autour du film Flow VR du réalisateur néerlandais Adriaan Lokman, prix du jury au prestigieux festival de Venise en 2023. Cet espace unique sera à découvrir du 19 au 23 mars 2024 à la médiathèque de Roannais Agglomération - Roanne. Le réalisateur Adriaan Lokman sera présent et proposera une découverte de son studio d'animation installé exceptionnellement sur place durant la semaine du festival.

Le Conservatoire de Roannais Agglomération et le festival proposeront une journée entièrement dédiée à la relation musique, sound design et 7ème art animé le 20 mars à travers divers ciné-concerts et des rencontres avec des compositeurs professionnels, grâce au partenariat avec MAAAV qui présentera différentes compositions originales pour des films animés en direct. Les ciné-concerts seront proposés par plusieurs élèves du Roannais mais aussi du Réseau Enseignement Artistique de la Loire (CRR Saint Étienne, Musicor, CMPB, GAMEC, École de St Galmier...) faisant ainsi de cette rencontre avant tout un projet de territoire.

Le Théâtre de Roanne présentera le samedi 16 mars le spectacle jeune public *Ah les voyages !* de la compagnie En forme, véritable road movie animé à travers dessins en direct, musique électronique et vidéo.

La Caravane ensorcelée, véritable salle de cinéma ambulante, proposera des projections et ateliers gratuits dans divers lieux de la ville notamment au Centre Hospitalier de Roanne.

### **Les partenaires du festival**

Des conventions seront établies comme lors des précédentes éditions avec les trois cinémas partenaires (Ciné Rivage, Le Grand Palais et Les Halles) de la manifestation, en particulier concernant les reversements de billetterie et l'organisation générale.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Ministère de la Culture et le Centre National du Cinéma et l'image animée (CNC) et le Département apportent leur soutien au festival.

Ciné court animé poursuit son partenariat avec Sopra Steria, qui a souhaité s'associer à la manifestation et apporte un soutien financier de 6 000 € par an sur 3 ans (2022-2024).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201873-20240208-08FEVN05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2024  
Publication : 16/02/2024

La SNCF s'engage de nouveau aux côtés du festival. Des billets à tarif réduit seront proposés aux spectateurs désirant se rendre à Roanne durant la manifestation (- 40 %).

Des partenariats de communication sont également mis en place comme chaque année, en particulier avec TELERAMA qui renouvelle son soutien à l'événement, KIBLIND magazine national dédié au graphisme et à l'illustration ou encore France BLEU qui proposera plusieurs émissions spéciales en direct du festival.

La compétition de vidéo clips se déroulera en ligne et en accès libre sur la page web de notre partenaire KIBLIND, donnant ainsi une importante visibilité nationale au festival.

Un partenariat est établi avec Unis-cité qui apportera son soutien pour l'accueil des scolaires en semaine et du public durant le week-end du festival.

Afin de formaliser l'ensemble des partenariats mis en place pour la production, la programmation, la billetterie, le financement et la communication du festival, des conventions précisant les modalités de mise en œuvre et les engagements mutuels doivent être signées avec les différents partenaires.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- examiner et approuver la programmation de la 15<sup>ème</sup> édition du festival Ciné court animé ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des conventions et contrats à intervenir dans le cadre de la production de la 15<sup>ème</sup> édition du festival ;
- dire que les dépenses et les recettes sont inscrites au Budget Primitif 2024.

MM. Brasseur Minard et Banchet, Administrateurs de Ciné Rivage, ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**ADOpte A L'UNANIMITE**

ROANNE, le 16 FEV 2024

Le Secrétaire de séance,

**Lucien MURZI**

Le Maire,

**Yves NICOLIN**  
Président de Roannais Agglomération

